



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis DEP n° 2018 - 43		
Avis direct (expert délégué) Date :06/08/2018	Objet : Déplacement d'un nid de cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>) construit sur la cheminée d'évacuation des fumées de chauffage de l'Église de St Gengoult à TOUL (54)	Avis : Favorable

Contexte

La demande émane de la commune de TOUL et concerne le déplacement d'un nid de Cigogne blanche construit sur la cheminée d'évacuation des fumées du chauffage de l'Église de Saint Gengoult.

Le nid est récupéré et installé sur une plateforme fixée au dessus de la cheminée. L'emplacement du nid est donc maintenu, sans destruction ni altération du nid.

La LPO Grand Est encadre l'opération à la fois de la dépose et de la création de la plateforme avec remise en place du nid. Cette opération est prévue entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 décembre 2018 hors période de nidification. Un compte-rendu sera réalisé accompagné d'un suivi de la mesure compensatoire sur un an et transmis à la DREAL Grand Est.

Question au CSRPN

le projet de dépose des nids de cigogne a-t-il un impact sur la population de l'espèce ?

Supports de réflexion

- Cerfa n° 13 614*01 du 05/06/2018

Analyse du CSRPN

Expert délégué : Bruno FAUVEL

Les opérations de démontage et d'installation d'une plateforme seront conduits hors de la période de reproduction et un suivi sera réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux du Grand-Est.

Avis du CSRPN

Avis favorable.

Bruno FAUVEL
expert-délégué du CSRPN,
vice-président de la commission dérogation
espèces protégées